

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Troisième session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 20 - 23 octobre 1997

## PROGRAMMES DE PAYS

### Point 7 de l'ordre du jour



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.3/97/7/Add.2**  
4 septembre 1997  
ORIGINAL: ANGLAIS

## ÉGYPTE

1998-2002

### RÉSUMÉ

Il est demandé au Conseil d'administration d'approuver, au titre du programme de pays proposé, l'allocation de 31,2 millions de dollars pour des activités fondamentales et de 17,4 millions de dollars pour des activités complémentaires pour la période 1998-2002, sous réserve de la disponibilité des ressources. Les groupes cibles du PAM pour les activités fondamentales comptent en moyenne environ 40 000 familles.

Avec un produit national brut (PNB) par habitant estimé à 720 dollars, l'Égypte est un pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV). S'il est vrai que la disponibilité alimentaire par personne est satisfaisante, l'accès aux vivres est inégal et la malnutrition chronique est très répandue, 30 pour cent des enfants d'âge préscolaire souffrant de retards de croissance. La pauvreté extrême, caractérisée par des revenus insuffisants pour couvrir les besoins alimentaires de base, est très répandue en milieu rural et, dans les zones urbaines, elle s'est accentuée à cause de la suppression des subventions alimentaires. Environ 34 pour cent de la population urbaine et 18 pour cent de la population rurale vivent au-dessous du seuil de pauvreté (130 dollars par an). A peu près 20 pour cent des ménages sont dirigés par une femme et survivent avec un revenu moitié moins élevé que les ménages ayant un homme comme soutien de famille.

Le programme de pays s'inscrit dans la ligne du schéma de stratégie de pays (SSP), qui a été examiné par le Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire (CPA) à sa quarantième session en novembre 1995. Il est centré sur les problèmes suivants: taux élevé de chômage parmi les ouvriers agricoles sans terre et les diplômés; pauvreté généralisée, en particulier en Haute-Egypte et parmi les ménages dirigés par une femme; chute du revenu réel des groupes à faible revenu touchés par la réforme économique, notamment dans les zones urbaines; nécessité de sortir la population de la situation de fort surpeuplement qui caractérise les zones agricoles et urbaines établies dans la vallée du Nil; écart croissant entre la production locale et la consommation de produits alimentaires, ce qui exige de mettre de nouvelles terres en culture en utilisant efficacement les ressources en eau, qui sont limitées.

Le programme de pays met à profit l'expérience accumulée par le PAM pendant près de 35 ans d'activités en Égypte. Par ailleurs, des opérations gérées par le comité consultatif de l'aide alimentaire continueront à être mises en oeuvre par l'intermédiaire des ministères compétents.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### **Le présent document contient des recommandations présentées au Conseil d'administration pour examen et approbation.**

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Directeur du Bureau régional: M. Hammam tel.: 6513-2208

Coordonnateur de programmes: N. Crawford tel.: 6513-2467

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 6513-2641).



## ORIENTATION STRATEGIQUE: L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET LES PAUVRES QUI SOUFFRENT DE LA FAIM

1. Le présent document expose le programme d'activités du PAM en Egypte pour la période de cinq ans allant de janvier 1998 à décembre 2002. Son orientation stratégique repose sur les recommandations formulées dans le schéma de stratégie de pays pour l'Egypte, présenté au CPA en novembre 1995.
2. **Le contexte du développement.** En Egypte, 97 pour cent de la population (qui compte au total 60 millions de personnes) vit sur moins de quatre pour cent du territoire, d'où l'énorme pression exercée sur des ressources naturelles limitées et sur l'environnement. Avec un produit national brut (PNB) moyen par habitant de 720 dollars<sup>1</sup>, l'Egypte est classée par la FAO parmi les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV). Malgré le succès relatif du programme de réforme économique et d'ajustement structurel entrepris depuis 1987, la croissance du produit intérieur brut de l'Egypte a été timide au cours des années 90 et n'a pas réussi à produire suffisamment de richesse pour compenser l'accroissement démographique ou réduire les taux élevés de chômage et de sous-emploi. Le taux de chômage est estimé à environ 20 pour cent, avec un demi-million de nouveaux demandeurs d'emploi entrant sur le marché du travail chaque année.

### Insécurité alimentaire et pauvreté

3. **L'insécurité alimentaire à l'échelon national.** A cause de ses ressources en eau limitées et compte tenu de sa population nombreuse et du taux d'accroissement démographique, l'Egypte ne peut pas satisfaire la demande nationale avec la seule production locale. C'est principalement l'utilisation inefficace de l'eau qui freine la progression de la production agricole. Les réserves en devises étrangères sont actuellement suffisantes pour garantir le maintien des importations à court terme, mais le compte des opérations extérieures de l'Egypte n'est pas encore assez solide pour assurer la sécurité alimentaire nationale à moyen terme.
4. **L'insécurité alimentaire à l'échelon des ménages.** Grâce à sa production vivrière intérieure et à de grosses importations de produits alimentaires, l'Egypte a été en mesure de maintenir à un niveau satisfaisant la disponibilité alimentaire par personne. Cependant, l'accès aux vivres est inégal, ainsi que l'indiquent les récentes enquêtes qui font apparaître une malnutrition chronique généralisée: 30 pour cent des enfants d'âge préscolaire souffrent de retards de croissance (rapport taille/âge insuffisant), avec un maximum de 34 pour cent dans les zones rurales de Haute-Egypte.
5. **La pauvreté** et la pauvreté extrême sont plus répandues en Haute-Egypte, bien que ce soit en Basse-Egypte, du fait de la concentration de la population, que l'on trouve le plus grand nombre de pauvres en valeur absolue. Selon une étude publiée en 1994 par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), la proportion des pauvres dans les campagnes est deux fois plus élevée en Haute-Egypte qu'en Basse-Egypte. A l'échelon national, 34 pour cent de la population urbaine et 18 pour cent de la population rurale vivent au-dessous du seuil de pauvreté (fixé à 438 LE, soit 130 dollars, pour les zones rurales et à 697 LE, soit 207 dollars, pour les zones urbaines). Par ailleurs, on estime

<sup>1</sup> Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des Etats-Unis. En juillet 1997, le taux de change était de 3,37 livres égyptiennes (LE) pour un dollar E.-U.



que quelque 17 pour cent de la population urbaine et huit pour cent de la population rurale vivent au-dessous du seuil de pauvreté extrême, c'est-à-dire que leurs revenus ne suffisent pas pour couvrir leurs besoins énergétiques essentiels plus un minimum de dépenses non alimentaires. Ce seuil a été évalué en 1994 à 356 LE (105,6 dollars) pour les zones rurales et à 527 LE (156,3 dollars) pour les zones urbaines. En milieu rural, c'est surtout parmi les paysans sans terre que l'on trouve les pauvres, et parmi ceux qui ont des exploitations trop petites (c'est-à-dire inférieures à un demi-feddan<sup>1</sup>) pour produire un revenu suffisant pour le ménage.

6. **Pauvreté urbaine.** En Egypte, la pauvreté extrême dans les villes est un phénomène relativement nouveau, qui résulte principalement de la suppression progressive des subventions alimentaires dans le cadre du programme de réforme économique et d'ajustement structurel. Si l'on supprime les subventions restantes, qui apportent toutefois un appui substantiel aux 20 pour cent les plus pauvres parmi les ménages urbains, la pauvreté risque de s'étendre et de s'intensifier dans les villes. D'ailleurs, d'après le dernier rapport sur le développement humain en Egypte (1997), la pauvreté gagne effectivement du terrain dans les zones urbaines: elle est passée de 20 pour cent des familles en 1990-91 à 23 pour cent en 1995-96. Cette situation est entre autres responsable du nombre élevé d'enfants des villes qui ne sont pas scolarisés ou ont abandonné l'école pour travailler.
7. En Egypte, les **femmes** sont particulièrement frappées par la pauvreté. Dix-huit à 20 pour cent de l'ensemble des ménages égyptiens ont une femme comme soutien de famille et survivent avec un revenu moitié moins élevé que les ménages dirigés par un homme. L'écart entre les sexes observé en matière de revenu et d'emploi est également manifeste dans le domaine de l'enseignement de type scolaire et de l'alphabétisme. Le rapport du PNUD sur le développement humain de 1997 classe l'Egypte au 109ème rang sur 175 pays, selon un indicateur sexospécifique du développement humain.

## STRATEGIES DU GOUVERNEMENT POUR AMELIORER LA SECURITE ALIMENTAIRE ET ELIMINER LA PAUVRETE

8. **Généralités.** Le programme de réforme économique et d'ajustement structurel a pour objectif macro-économique à moyen terme de créer des emplois et des actifs en portant le taux de croissance annuelle du PIB à sept pour cent, soit environ trois fois le taux d'accroissement démographique. Parallèlement, le gouvernement s'est engagé à protéger les groupes vulnérables des effets néfastes des réformes. Afin d'atteindre ses objectifs en matière de sécurité alimentaire et de développement social/humain, il applique les stratégies décrites ci-dessous.
9. **Développer l'agriculture en améliorant la gestion des ressources naturelles.** Afin de mieux exploiter les maigres ressources naturelles au profit du secteur agricole, le gouvernement a adopté les stratégies complémentaires d'"intensification verticale" et d'"expansion horizontale". Le développement vertical suppose des améliorations de la productivité sur les terres déjà exploitées, grâce à une utilisation plus efficace de l'eau et à de meilleures techniques agricoles. Entre 1952 et 1990, les rendements des aliments de base (riz et blé) sur les terres déjà cultivées ont presque triplé et doublé respectivement. L'utilisation efficace de l'eau est une priorité absolue; on peut accroître la quantité d'eau disponible moyennant certaines mesures: la réduction des cultures grosses consommatrices

<sup>1</sup> Un feddan équivaut à 0,42 hectare.



d'eau (comme le riz) au profit de celles qui en exigent moins, et le recyclage de l'eau provenant des installations de traitement des eaux usées et des canaux de drainage. On estime que ces mesures permettraient d'accroître la superficie cultivée de 1,5 million de feddans. Cependant, ces améliorations doivent être mises en parallèle avec la perte continue de terres agricoles en raison du développement urbain. Les photos satellite ont révélé que, dans les terres fertiles du Delta, les zones urbaines ont doublé au cours des 20 dernières années, passant de trois à six pour cent.

10. **Développer l'agriculture en colonisant de nouvelles terres.** Le développement "horizontal" suppose la mise en valeur de nouvelles terres dans le désert. Etant donné qu'il exige un lourd investissement initial pour l'irrigation et pour établir les infrastructures économiques et sociales nécessaires à l'installation des agriculteurs, le développement horizontal est plus coûteux que celui vertical. La stratégie appliquée vise à accroître la production vivrière et à offrir des emplois à des chômeurs, diplômés et paysans sans terre. Les terres mises en valeur depuis 30 ans, en grande partie avec l'aide du PAM, représentent maintenant 1,9 million de feddans sur un total de 7,5 millions de feddans cultivables, et comptent pour 30 pour cent de la production intérieure. Le problème de la productivité relativement faible qui s'est posé au départ a été résolu en augmentant le pourcentage de diplômés ayant une expérience dans le domaine de l'agriculture et de colons sans terre. Divers nouveaux projets "horizontaux" sont prévus ou sont mis en chantier, les plus marquants étant le projet de la nouvelle vallée, dans le désert de l'ouest, et le canal El Salam pour irriguer de nouvelles terres dans le Sinaï.
11. **Développement de terres arides agricoles au profit des Bédouins.** Dans ce domaine, la stratégie du gouvernement comporte deux volets: lutter contre la pauvreté des populations tribales en élargissant les possibilités offertes par l'agriculture, tout en enravant la dégradation de l'environnement grâce à une meilleure gestion des ressources naturelles. Cette stratégie exige un maximum de participation des populations locales, avec la mise à contribution des structures tribales pour définir et gérer les interventions.
12. **Subventions alimentaires et distribution de rations alimentaires.** Conformément aux impératifs du programme de réforme économique et d'ajustement structurel, les subventions ont été considérablement réduites; cela a provoqué une chute du revenu réel des pauvres sans aucune compensation à court terme sous forme de nouvelles sources de revenu. Néanmoins, les subventions alimentaires et la distribution de rations continuent d'assurer sur le plan social un important filet de sécurité pour les ménages égyptiens exposés à l'insécurité alimentaire. En 1996, les subventions concernant la farine de blé, le pain, le sucre et l'huile s'élevaient encore à 2,5 milliards LE (750 millions de dollars). Environ 80 pour cent de la population peut encore acheter du sucre et de l'huile à des prix subventionnés, mais ce dispositif devrait être progressivement réduit au cours des prochaines années. Il n'est pas prévu dans l'immédiat d'éliminer les subventions pour le pain et la farine de blé - qui représentent 60 pour cent des dépenses du gouvernement pour les subventions alimentaires, mais il pourrait y avoir quelques réductions en vue de se rapprocher des critères du programme de réforme économique et d'ajustement structurel.
13. **Le Fonds social pour le développement.** Ce fonds a été créé en 1991 dans le but d'atténuer les effets néfastes du programme d'ajustement sur les couches pauvres de la population, en particulier les employés du secteur public touchés par les compressions d'effectifs, les nouveaux diplômés, les jeunes chômeurs et les femmes chef de famille. Financé par des contributions du gouvernement, de la Banque mondiale/IDA, de l'Union européenne et d'autres donateurs, le fonds appuie des projets à forte intensité de main-d'oeuvre visant à améliorer les conditions de vie des populations et à créer des



emplois dans les zones cibles. Fin 1996, les donateurs avaient apporté 746,3 millions de dollars, dont 740,7 millions ont été affectés à divers programmes. Pour couvrir la deuxième phase (de 1997 à 2000), 750 millions de dollars ont été engagés. Le nombre d'emplois permanents et temporaires créés est encore modeste par rapport aux besoins, et le fonds a eu des difficultés à cibler "les plus pauvres parmi les pauvres".

## **LA STRATEGIE DU PAM ET LES PRIORITES GOUVERNEMENTALES - EVALUATION DE SES ACTIVITES ANTERIEURES**

14. Selon le schéma de stratégie pour l'Egypte, l'orientation stratégique du programme de pays devrait être définie de manière à remédier aux problèmes suivants, avec l'appui décisif de l'aide alimentaire: a) taux élevé de chômage parmi les ouvriers agricoles sans terre et les diplômés; b) pauvreté généralisée, en particulier en Haute-Egypte et parmi les ménages dirigés par une femme; c) chute du revenu réel des groupes à faible revenu touchés par le programme de réforme économique, notamment dans les zones urbaines; d) nécessité de sortir la population de la situation de fort surpeuplement qui caractérise les zones agricoles et urbaines établies dans la vallée du Nil; et e) écart croissant entre la production locale et la consommation de produits alimentaires, ce qui exige de mettre de nouvelles terres en culture en utilisant efficacement les ressources en eau, qui sont limitées. En outre, il est signalé dans le SSP qu'à l'exception des interventions dans le domaine de la pauvreté urbaine, le portefeuille actuel de projets du PAM (composé d'activités de développement agricole et de colonisation rurale) a été dans une large mesure conçu pour remédier à ces problèmes fondamentaux. Une fois sensiblement modifiés pour affiner le ciblage en faveur des couches les plus pauvres de la population et adopter des modèles plus rentables et participatifs, ces projets pourraient servir de base pour le futur programme de pays du PAM.

### **Aide du PAM pour la colonisation et le développement agricole**

15. Les projets de colonisation et de développement agricole sont une priorité nationale absolue, comme le démontrent la contribution du gouvernement aux projets antérieurs et en cours d'exécution, et la place de premier plan qu'ils occupent dans la version préliminaire du plan quinquennal (1997/98 - 2001/02). L'aide alimentaire joue dans ces projets un rôle direct et concret, en répondant aux besoins réels des ménages en matière de sécurité alimentaire pendant la période où les bénéficiaires établissent leur foyer et leur ferme, et jusqu'à ce que la production agricole soit suffisante pour faire vivre leur famille. Ce qui est également important, c'est que l'aide alimentaire fait fonction d'investissement en contribuant à créer des moyens de production permanents dont tirent directement profit les pauvres et les victimes de l'insécurité alimentaire, qui forment les groupes cibles.

### **Aide du PAM dans les zones urbaines et en faveur des groupes vulnérables**

16. Le principal instrument du gouvernement pour atténuer les effets de l'ajustement structurel sur les groupes vulnérables est le Fonds social pour le développement, qui n'est pas entièrement parvenu à cibler les plus pauvres parmi les pauvres, notamment dans les zones urbaines. Compte tenu de l'étendue de la pauvreté qui sévit déjà dans les principaux centres urbains et de ses effets sur le plan alimentaire aussi bien que social - effets qui risquent d'être aggravés à moyen terme par la perte d'autres subventions dans le cadre du programme de réforme économique - l'aide alimentaire pourrait jouer un rôle important en



étant axée sur les plus vulnérables parmi les pauvres des villes, en particulier les femmes et les enfants travaillant dans le secteur non structuré.

## INCIDENCE DES DONNEES D'EXPERIENCE/LEÇONS TIREES DES ACTIVITES ANTERIEURES SUR LE PROGRAMME DE PAYS PROPOSE

17. **Modèles pour la colonisation et la mise en valeur des terres.** Les évaluations confirment que les projets de colonisation ont généralement atteint les objectifs fixés: création d'emplois rémunérateurs, sécurité de jouissance du sol, et niveau suffisant de production alimentaire et de revenus à la fin de l'aide du PAM. En outre, les projets appuyés par le PAM ont dans l'ensemble atteint les groupes auxquels ils étaient destinés: diplômés d'origine rurale sans travail, paysans sans terre et ouvriers agricoles/ saisonniers. Cependant, on pourrait les orienter davantage sur les plus pauvres parmi les pauvres; par ailleurs, des approches novatrices et un encadrement plus énergique de la part du gouvernement et du PAM sont nécessaires pour réussir à cibler l'action sur les femmes. Trois différents systèmes de colonisation et de mise en valeur des terres ont bénéficié de l'aide du PAM:
- a) *modèle à forte intensité de ressources*: on augmente la superficie cultivable en étendant le réseau d'irrigation existant dans les zones désertiques. On construit toute l'infrastructure économique et sociale nécessaire aux colons (des diplômés et des paysans sans terre), pour un coût important à la charge du gouvernement.
  - b) *Colonisation en auto-assistance sur les rives du lac du Grand barrage*: les colons cultivent des terres le long des rives fluctuantes du lac à l'aide de petites pompes mobiles pour l'irrigation. Contrairement au modèle à forte intensité de ressources, ce système repose dans une large mesure sur l'initiative personnelle des colons qui installent eux-mêmes les infrastructures, ce qui entraîne de grosses difficultés au départ. En conséquence, ce sont les bénéficiaires les plus pauvres qui sont attirés.
  - c) *Sédentarisation des Bédouins dans le Sinaï et dans le désert du nord-ouest*: ce mode de colonisation est fondé sur un habitat dispersé, les familles ou les groupes familiaux élargis construisant leurs logements près de puits de faible profondeur ou de petites citernes où sont recueillies les eaux de pluie. Ce système vise à élargir la base économique des Bédouins sur les terres qu'ils exploitent traditionnellement, tout en enravant la dégradation de l'environnement.
18. D'après les observations ci-dessus, dans le programme de pays proposé, le PAM accorde la priorité aux systèmes qui atteignent effectivement les couches les plus pauvres de la population (paragraphe 17 b) et c)), tout en continuant à appuyer le modèle qui demande davantage de ressources (paragraphe 17 a)) à condition que des stratégies soient clairement énoncées et appliquées pour atteindre les paysans sans terre et les femmes bénéficiaires.
19. **Régions et groupes cibles.** Depuis 1994, le PAM s'est employé, en collaboration avec le gouvernement, à cibler plus étroitement son action sur les couches les plus pauvres de la population, conformément à la définition de son mandat. Il considère toujours comme une priorité de faire une large place aux travailleurs agricoles sans terre ou presque dans le programme de pays proposé. Compte tenu des points faibles mis en évidence dans le ciblage, les activités envisagées sont conçues de manière à: a) réduire la proportion des diplômés (de 60 à 30 pour cent) au profit des paysans sans terre et des travailleurs sans emploi; b) augmenter le pourcentage des femmes et des ménages dirigés par une femme (variant de 10 à 50 pour cent); c) choisir comme zones cibles des régions prioritaires



comme la Haute-Egypte et le désert du nord-ouest; et d) mettre l'accent, à l'intérieur d'une région cible, sur des zones reculées et économiquement faibles, notamment la zone industrielle du Caire.

20. **Efficacité des activités visant à atténuer les effets des catastrophes.** Dans des régions où les précipitations sont peu abondantes et irrégulières (comme le Sinaï et le désert du nord-ouest) et où la population est tributaire des cultures pluviales, le PAM s'est employé à rendre les populations locales moins vulnérables aux aléas climatiques, moyennant une meilleure gestion des ressources naturelles, y compris l'aménagement des bassins versants et la diversification des activités agricoles. Les projets de colonisation appuyés par le PAM sur des terres mises en valeur dans le désert contribuent eux aussi indirectement à atténuer les effets des catastrophes. De manière générale, cependant, le PAM a joué un rôle direct secondaire dans les secours et l'atténuation des effets des catastrophes; il a accordé à cet effet une aide alimentaire d'une valeur de 1,4 million de dollars depuis sa création en 1963. Le gouvernement, avec l'appui d'autres donateurs, couvre ses besoins dans ce domaine.

## STRATEGIE DU PAM DANS LE CONTEXTE DES NATIONS UNIES

21. **Relation avec la Note de stratégie nationale (NSN).** Le schéma de stratégie pour l'Egypte était prêt dans sa version définitive avant que ne commence la préparation de la NSN; il a donc constitué un apport essentiel pour la définition du cadre de cette note - qui fait une large place à la lutte contre la pauvreté, l'élimination de la faim et de l'insécurité alimentaire, le développement des enfants et la démarginalisation des femmes. La NSN devrait être prête en octobre 1997.
22. En même temps que la préparation de la NSN et du rapport sur le développement humain en Egypte, le PNUD a également entrepris une évaluation commune de pays. Cette évaluation a pour **orientation stratégique** de coordonner, avec le gouvernement et entre diverses institutions des Nations Unies, la collecte et l'analyse de données et d'informations de base sur les progrès accomplis en Egypte en matière de développement, afin d'évaluer et de suivre la situation nationale et régionale et de mesurer l'impact des interventions en faveur du développement sur la situation socio-économique des bénéficiaires. La préparation annuelle du rapport sur le développement humain en Egypte, qui comprend les indicateurs clés de développement, formera la base sur laquelle reposera cette évaluation de pays. Cofinancé par les membres du Groupe consultatif mixte des politiques (contribution du PAM: 70 000 dollars), le projet d'évaluation commune de pays permettra à l'Institut de la planification nationale non seulement de continuer la préparation et la publication de trois rapports sur le développement humain, mais aussi de conduire des enquêtes et des études spéciales pertinentes, telles qu'elles ont été définies par les participants du Groupe consultatif mixte des politiques. Cette évaluation commune de pays devrait fournir les bases nécessaires à la préparation d'une stratégie de développement humain en Egypte, ainsi que des indicateurs clés pour suivre les problèmes et détecter les secteurs critiques. Cette activité étant exécutée de manière conjointe, le temps passé et les efforts déployés pour recueillir et analyser les données seront rationalisés. Les indicateurs suivants présenteront un intérêt particulier pour le PAM: cartographie et atténuation de la pauvreté, moyens d'existence durables, sécurité alimentaire/nutrition, environnement et ressources naturelles, et disparités entre les sexes.



## PROGRAMMES DES NATIONS UNIES/DONATEURS/ONG EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA FAIM ET LA PAUVRETE, DE PREVENTION DES CATASTROPHES ET DE PLANIFICATION PREALABLE

23. De nombreux donateurs et institutions des Nations Unies cherchent à lutter contre la pauvreté, selon une démarche intersectorielle, en intervenant dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement, de l'environnement, de la problématique hommes-femmes et des activités génératrices de revenu. Le PNUD favorise l'élimination de la pauvreté et la mise en place de moyens d'existence durables en aidant le gouvernement à élaborer à cet effet des stratégies à l'échelle nationale. En outre, la plupart des donateurs s'attaquent indirectement aux problèmes de la pauvreté et de la faim en contribuant au Fonds social pour le développement. D'importantes ONG internationales cherchent également à remédier à la pauvreté: indirectement, en renforçant les capacités des ONG locales à assise communautaire et, directement, avec des projets portant sur le développement de la petite entreprise, l'alphabétisation, l'environnement, la santé et le développement de l'enfant, centrés sur certains gouvernorats de Haute-Egypte.
24. L'aide alimentaire-programme, qui pendant de nombreuses années a soutenu de manière non négligeable la balance des paiements et aidé à financer le vaste système de subventions alimentaires et de distribution de rations, joue aujourd'hui un rôle moins important. En 1992, les Etats-Unis ont pratiquement mis un terme à leur énorme aide alimentaire-programme en faveur de l'Egypte. Celle de l'Union européenne (UE) continue, mais elle est de plus en plus réduite. Une évaluation récente financée par l'UE a conclu que ce type d'aide a contribué à maintenir la production agricole et le système de commercialisation sous le contrôle de l'Etat, et a découragé la production intérieure d'aliments de base, ce qui a fini par aggraver le déficit alimentaire. La future aide alimentaire-programme de l'UE, s'il y en a une, exigera que les fonds de contrepartie obtenus par la monétisation soient directement affectés à l'effort de développement, afin d'assurer la sécurité alimentaire des ménages et du pays et d'améliorer l'état nutritionnel des groupes de population démunis.
25. L'USAID continue à travailler avec quelques ONG internationales et avec le PAM, qui gèrent les expéditions d'aide alimentaire-projet au titre du PL 480 Title II. L'UE est un gros donateur d'aide alimentaire-projet, qu'elle fait transiter par le PAM.

## ORIENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS

### But et objectifs

26. Conformément aux politiques et stratégies fondamentales stipulées dans la définition du mandat du PAM, le programme de pays a pour but:
- a) de créer des actifs pour les indigents et les communautés pauvres et d'encourager leur autosuffisance, en insistant en particulier sur les groupes défavorisés vivant dans des zones caractérisées par un taux élevé de chômage et une pauvreté généralisée;
  - b) d'améliorer la nutrition, la santé et les conditions de vie des personnes les plus vulnérables pendant les périodes critiques de leur existence.
27. Ses objectifs sont les suivants:



- a) réinstaller des familles pauvres sur des terres nouvellement mises en valeur, en fondant des communautés viables, en offrant des emplois, en créant des moyens de production durables et en réduisant la pression démographique sur la vallée du Nil et sur le Delta;
- b) développer la base agricole des zones de colonisation et élargir les possibilités économiques des populations établies dans les zones pastorales écologiquement fragiles;
- c) stabiliser et améliorer la sécurité alimentaire des familles bénéficiant d'une assistance et instaurer dans l'ensemble de meilleures conditions de vie;
- d) améliorer l'état nutritionnel des enfants pauvres des villes qui travaillent et atténuer leur détresse en assurant des services sociaux et sanitaires, tout en étudiant parallèlement les possibilités d'une intervention utilisant l'aide alimentaire sur une plus large échelle.

## PROGRAMME DES ACTIVITES DE PAYS

28. **Les ressources nécessaires pour le programme de pays et sa préparation.** Le programme de pays a été conçu à l'origine sur la base du schéma de stratégie de pays, dans lequel on envisageait de maintenir l'aide du PAM à peu près à son niveau actuel, c'est-à-dire environ 75 millions de dollars, net des coûts de soutien indirects. En raison de la contraction générale des ressources du PAM pour le développement, on propose maintenant, au titre du programme de pays, une allocation de 31,2 millions de dollars (y compris 13,9 millions de dollars pour les coûts de soutien indirects). Cette somme se décompose en 17,2 millions de dollars pour les engagements courants et 14 millions de dollars supplémentaires pour les activités fondamentales pendant les cinq ans d'exécution. Les activités complémentaires nécessiteront 17,4 millions de dollars en plus, soit un total général de 48,6 millions de dollars. Les allocations de ressources pour chaque activité fondamentale et les besoins éventuels pour les activités complémentaires figurent à l'annexe I.

## Cofinancement et moyens d'exécution (gouvernement, Nations Unies, ONG et autres partenaires)

### Cofinancement

29. Les fonds de contrepartie engagés par le gouvernement au 1er janvier 1997, dont il est fait état dans le plan d'opérations approuvé, s'élèvent au total à 155,3 millions de dollars. Une contribution supplémentaire d'un montant de 57 millions de dollars a été affectée à des activités fondamentales qui doivent encore être approuvées, ce qui donne un total général de 212,3 millions de dollars pour les activités fondamentales. Un autre cofinancement du gouvernement de l'ordre de 87 millions de dollars sera mis à disposition, si le PAM trouve les ressources nécessaires pour financer les activités complémentaires. Pour le cofinancement des activités individuelles par des institutions financières et d'autres donateurs, voir les sections correspondantes ci-dessous.

### Moyens d'exécution

30. Le Comité consultatif de l'aide alimentaire - sous la direction du Ministère de l'agriculture, qui est l'interlocuteur du PAM pour les questions de politique générale -



gèrera l'ensemble du programme de pays. Ce comité est composé de représentants de haut niveau des Ministères de l'agriculture, du développement et des communautés nouvelles, des approvisionnements, et des affaires étrangères (service de la coopération internationale pour le développement). Le coordonnateur résident des Nations Unies et le directeur du PAM en Egypte en font également partie. Le comité consultatif se réunira tous les six mois environ pour donner des indications générales sur la gestion du programme de pays, assurer la coopération et la coordination entre les divers départements ministériels, et examiner les progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs fixés.

31. Pour chaque activité du programme, l'on créera un comité de gestion (conseil de directeurs), placé sous la direction du ministère compétent et composé de représentants choisis selon les besoins spécifiques de l'activité en question. Le directeur du PAM en Egypte participera en qualité d'observateur aux réunions de ces comités. Sous la conduite générale du comité consultatif, chaque conseil de gestion ne s'occupera que des questions opérationnelles, de programmation, d'exécution et de cofinancement correspondant à son activité.
32. Le programme de pays envisagé a été mis au point d'après les données d'expérience accumulées par le PAM au cours de près de 35 ans de présence en Egypte. Si des résultats encourageants ont été obtenus au titre des projets récemment terminés, c'est en partie parce que des moyens d'exécution relativement solides ont été mis en place pour chaque projet. Dans l'ensemble, le personnel, le matériel et les apports techniques sont suffisants, et le montant des fonds alloués est satisfaisant. Les dispositions institutionnelles ont été également jugées adéquates. Etant donné que le niveau des ressources du PAM absorbées précédemment par le pays était beaucoup plus élevé que celui qui est proposé maintenant, il ne devrait y avoir aucun problème en ce qui concerne la capacité d'absorption. Chacune des activités de programme sera exécutée par les organismes publics/ministères de tutelle respectifs. La participation des organismes des Nations Unies et des ONG, qui n'est pas encore prévue pour des activités individuelles, sera encouragée chaque fois que leur concours pourrait permettre d'atteindre plus facilement les objectifs.

## ACTIVITES DU PROGRAMME

### Activité 1: Colonisation rurale pour les diplômés et les paysans sans terre au chômage

33. Cette activité comporte quatre sous-activités (voir paragraphes 41 à 49) qui ont des points communs en matière de stratégie et de programmation. Il est proposé d'inclure trois des quatre sous-activités dans le financement de base.
34. Cette activité a pour **orientation stratégique** d'améliorer la sécurité alimentaire de ménages appartenant à des groupes cibles spécifiques en encourageant la colonisation rurale, qui est un facteur essentiel et durable du développement agricole. Des actifs permanents seront ainsi transférés aux pauvres, ce qui augmentera leur autosuffisance.
35. **Analyse des problèmes.** Les problèmes mis en évidence sont les suivants: a) taux élevé de chômage et insécurité alimentaire touchant les ouvriers agricoles sans terre et les diplômés; b) pauvreté généralisée, surtout en Haute-Egypte et parmi les ménages dirigés par une femme; c) nécessité de sortir les populations de la situation de fort surpeuplement qui caractérise les zones urbaines et agricoles établies dans la vallée du Nil.



### **Objectifs et résultats escomptés**

36. Les projets de colonisation rurale et de développement agricole connexe permettront de créer des villages et des infrastructures sociales (écoles, dispensaires). Les avantages pour les nouveaux colons seront les suivants: titre de propriété ou droit d'utilisation du sol, augmentations annuelles des récoltes provenant de leurs terres nouvellement mises en valeur, production animale et emplois rémunérateurs permanents, qui au bout du compte leur assureront un revenu plus élevé et de meilleures conditions de vie.

### **Rôle et modalités de l'aide alimentaire**

37. L'aide alimentaire a un rôle direct et concret à jouer: elle répond aux besoins réels de sécurité alimentaire des ménages pendant l'exécution des projets, en aidant les nouveaux colons à subsister pendant la période initiale d'installation jusqu'à ce que leur propre terre devienne productive. La durée de l'aide alimentaire varie de deux ans et demi à quatre ans, selon que la situation locale est plus ou moins propice à l'autosuffisance.

### **Stratégie d'exécution et appui à l'activité envisagée**

38. Le Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres assumera la responsabilité globale de toutes les activités de colonisation. Ce ministère couvrira toutes les dépenses directes du projet, y compris les salaires du personnel, ainsi que les dépenses encourues pour le développement agricole initial, la formation et la vulgarisation. Pour le soutien agricole et d'autres services publics, servant à divers degrés pour chaque activité, le gouvernement obtiendra des ressources supplémentaires de la Banque principale pour le développement agricole et le crédit, du Fonds social pour le développement, du FIDA, de la FAO/PNUD, de l'Institut de recherche pour les régions désertiques, et de l'UE. Le PAM collaborera avec le gouvernement pour la préparation des demandes d'aide supplémentaire.
39. Tous les projets de colonisation auront des systèmes de suivi et d'évaluation (S&E) spécifiques à l'activité entreprise (souvent avec un soutien financier direct du PAM), qui ne suivront pas seulement les indicateurs de résultat, mais évalueront aussi les effets du projet en matière de développement socio-économique des ménages. Les indicateurs clés qui seront suivis sont présentés, par activité, à l'annexe III. L'estimation des contributions, engagées ou prévues, du PAM, du gouvernement et d'autres donateurs figure ci-dessous et à l'annexe I.

### **Bénéficiaires et avantages escomptés**

40. Les dispositions varient de projet à projet (voir les sections sur les sous-activités ci-dessous), mais elles prévoient généralement un logement (ou un abri temporaire pendant que les maisons sont en construction) pour chaque ménage de colons, l'allocation d'au moins cinq feddans de terre pour les cultures, et l'accès aux intrants et services nécessaires pour assurer aux nouveaux colons un avenir stable à long terme. Les participants seront des travailleurs agricoles, des paysans sans terre ou presque, et des chômeurs d'origine rurale diplômés d'instituts de formation technique, secondaires ou supérieurs. Les femmes appartenant à toutes ces catégories sont explicitement désignées comme bénéficiaires directs: 10 à 15 pour cent au moins des agriculteurs sans terre seront des femmes chef de famille, tandis que le pourcentage des diplômées variera de 25 pour cent (Delta) à 50 pour cent (Haute-Egypte).



### ***Sous-activité 1A - Colonisation sur des terres nouvellement mises en valeur dans le Delta***

41. Cette sous-activité, déjà approuvée pour une durée de cinq ans<sup>1</sup>, est en cours d'exécution depuis septembre 1996. Elle bénéficiera à 14 400 familles, et les femmes représenteront 19 pour cent des bénéficiaires directs. La contribution du PAM s'élève au total à 36 465 tonnes, pour un coût de 14 millions de dollars. Le FIDA accorde des prêts d'un montant de 10 millions de dollars et la contribution du gouvernement est de 143,4 millions de dollars.
42. Cette sous-activité est caractéristique de la colonisation sur des terres nouvellement mises en valeur (expansion horizontale), qui prévoit le développement du réseau d'irrigation et la construction d'infrastructures avant l'établissement de la colonie. Afin que les colons disposent d'intrants supplémentaires en quantité suffisante, le FIDA accorde à 13 000 ménages des prêts à court terme pour encourager la production agricole. Pendant les cinq années d'exécution, la supervision et la responsabilité directes de l'activité incomberont à l'Office général du développement agricole et des projets de relèvement. En collaboration avec cet organisme, le service du développement communautaire du Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres sera responsable de l'exécution des activités consécutives à la colonisation, notamment des travaux de mise en valeur à l'exploitation, des services de vulgarisation, des dispositifs de formation et de l'appui aux coopératives.

### ***Sous-activité 1B - "Colonisation sur des terres nouvellement mises en valeur en Haute-Egypte"***

43. Cette sous-activité, qui a fait l'objet d'un examen préliminaire, devrait démarrer au début de 1998 et durer cinq ans. Elle bénéficiera à 4 000 familles, et les femmes représenteront 26 pour cent des bénéficiaires directs. La contribution du PAM s'élève au total à 16 000 tonnes, pour un coût de huit millions de dollars et le gouvernement apportera 38 millions de dollars.
44. On créera, au titre de cette sous-activité, des villages dans les zones désertiques nouvellement irriguées du Gouvernorat d'Assouan, ce qui est également caractéristique du développement horizontal. On ciblera l'action en particulier sur les bénéficiaires des activités de colonisation venant des gouvernorats les plus pauvres de Haute-Egypte, à savoir Assiut, Sohag et Qena. Cinquante pour cent des colons diplômés seront des femmes.

### ***Sous-activité 1C - "Mise en valeur des terres et colonisation autour du lac du Grand barrage"***

45. Cette sous-activité, qui a fait l'objet d'un examen préalable complet, devrait démarrer fin 1997 et durer cinq ans. Elle aura pour bénéficiaires 3 100 familles de colons, dont 10 pour cent de familles dirigées par une femme, et 500 travailleurs employés sur des chantiers routiers. Le PAM fournira 13 000 tonnes de produits alimentaires, pour un coût de 5,8 millions de dollars, et la contribution du gouvernement s'élèvera au total à 19,5 millions de dollars.
46. Le projet de colonisation du lac du Grand barrage est moins coûteux que les autres activités de développement horizontal appuyées par le PAM, car il fait appel dans une plus large mesure à l'initiative personnelle des bénéficiaires pour construire les infrastructures nécessaires. Des vivres sont distribués pour permettre aux colons de faire la soudure

<sup>1</sup> Pour de plus amples détails, veuillez consulter le document CFA: 38/SCP:13/4-A(ODM)Add.1.



jusqu'à ce que leur exploitation soit productive et pour les dédommager du temps passé à construire leur habitation. Ils servent également de paiement partiel pour les salariés employés à la construction des routes. Pour recevoir les vivres, les colons doivent payer 10 pour cent de la valeur locale des produits alimentaires (sauf pendant la première année); ils dégagent ainsi des fonds qui, complétés par une contribution égale de la part du gouvernement, sont réinvestis dans le projet pour financer des apports essentiels comme des pompes pour l'irrigation. L'exécution du projet sera confiée à l'Office de développement du lac du Grand barrage, un organisme autonome créé pour faciliter le développement intégré de la région du lac et doté du personnel nécessaire pour prendre en main toutes les questions opérationnelles. Une fois l'aide du PAM terminée, le Ministère de l'administration locale sera chargé de coordonner les interventions des divers ministères de tutelle dans les nouvelles communautés.

47. On s'est particulièrement intéressé aux problèmes de l'environnement pendant l'examen préalable de cette activité, en raison notamment de l'importance que la population égyptienne accorde à la protection et la conservation du lac du Grand barrage. Les effets à court terme sur l'environnement devraient être limités, mais l'impact à long terme, à mesure que la densité de population augmente le long des rives, est moins connu. Pour réduire au minimum les atteintes à l'environnement, immédiates et futures, cette sous-activité donne plus d'importance à l'application de méthodes biologiques en matière d'engrais et de lutte contre les ravageurs, afin de limiter l'utilisation de produits chimiques potentiellement dangereux. En outre, l'Office de développement du lac du Grand barrage, conjointement avec le PAM, fera établir par des groupes indépendants des études concernant l'incidence sur l'environnement de la colonisation le long des rives.

### ***Sous-activité 1D - "Colonisation sur des terres nouvellement mises en valeur en Haute-Egypte - élargissement"***

48. Cette sous-activité, qui a fait l'objet d'un examen préliminaire, devrait commencer au début de 1998 et durer cinq ans. Elle a pour bénéficiaires 6 000 familles de colons, et les femmes représentent 26 pour cent des bénéficiaires directs. La contribution du PAM est de 24 000 tonnes, pour un coût de 13 millions de dollars, et le gouvernement apportera 57 millions de dollars.
49. Si des fonds supplémentaires peuvent être mobilisés, ils seront utilisés pour élargir l'assistance à cinq autres sites de colonisation en Haute-Egypte, où des diplômés au chômage (30 pour cent) et des paysans sans terre (70 pour cent) s'établiront. De plus amples détails sur l'orientation stratégique, les objectifs, etc., figurent à l'activité 1, ainsi qu'aux paragraphes 43 et 44.

### **Activité 2: Développement agricole durable dans des zones habitées par des Bédouins**

50. Cette activité comprend deux sous-activités (voir paragraphes 56 à 63), qui ont des points communs en matière de stratégie et de programmation. Il est proposé d'inclure l'une des sous-activités dans le financement de base.
51. Cette activité a pour **orientation stratégique** d'élargir la base économique des Bédouins en favorisant des utilisations viables au plan écologique des maigres ressources naturelles. Contrairement aux phases précédentes de l'aide du PAM, les interventions envisagées sont limitées aux zones intérieures, plus rudes, du désert du nord-ouest (Gouvernorat de Matrouh) et du centre du Sinaï, où l'on trouve des terres agricoles plus marginales et où vivent les communautés bédouines les plus pauvres.



52. **Analyse des problèmes.** Les communautés bédouines doivent faire face à de multiples difficultés: des ressources en eau insuffisantes, un environnement qui se dégrade, caractérisé par l'érosion et la stérilisation progressive des sols, et des pâturages appauvris. Le pastoralisme traditionnel est un mode de vie de plus en plus vulnérable, à mesure que les populations en nombre croissant et le développement des zones environnantes gagnent du terrain. La sécurité alimentaire des nomades, liée aux aléas climatiques et à la possibilité de se déplacer librement avec leur troupeau, devient de plus en plus précaire du fait de la détérioration et de la réduction des parcours. En outre, il est difficile d'assurer des services sociaux et économiques, car les communautés sont éparpillées dans des zones reculées où le réseau routier est insuffisant, en particulier là où la sédentarisation n'est pas terminée. Cette situation socio-économique fragile augmente le risque que les Bédouins abandonnent ces régions au profit de zones urbaines déjà surpeuplées et offrant peu de possibilités de travail.

### **Objectifs et résultats escomptés**

53. Cette activité a pour but de briser le cercle de la pauvreté où sont enfermées les communautés bédouines et de les dissuader d'abandonner leurs terres traditionnelles, en enrayant la dégradation de l'environnement et la surexploitation des parcours, ce qui augmentera les profits tirés de l'agriculture. Les interventions sont axées sur la création de moyens de production pour les familles les plus pauvres et les populations tribales, principalement des ouvrages de retenue d'eau (citernes et digues) pour améliorer la production agricole et animale.

### **Rôle et modalités de l'aide alimentaire**

54. La fonction de l'aide alimentaire, qui est de créer des moyens de production par le biais de projets entrepris en auto-assistance par des Bédouins pauvres et par leurs communautés, correspond exactement à la définition du mandat du PAM. Les communautés bédouines isolées, qui vivent dans des zones fortement exposées à l'insécurité alimentaire, sont tributaires de précipitations irrégulières et de parcours dégradés de plus en plus réduits pour assurer la subsistance de leurs troupeaux. L'aide alimentaire est donc une incitation à rester dans la région et à entreprendre des travaux de mise en valeur. Pendant la morte saison agricole, les activités vivres-contre-travail offriront une excellente possibilité d'emploi aux bénéficiaires, qui à cet égard n'ont pas d'autre option, et leur assureront en même temps un transfert de revenu dont ils ont fort besoin.

### **Stratégie d'exécution et appui à l'activité envisagée**

55. L'on adopte pour cette activité une approche fortement participative: les bénéficiaires et les communautés définissent les travaux à entreprendre et mobilisent la main-d'oeuvre nécessaire. De plus amples détails sur *la stratégie d'exécution, les bénéficiaires, les avantages et les coûts*, figurent ci-dessous, aux sous-activités 2A et 2B.

### **Sous-activité 2A - "Aménagement des ressources naturelles dans le désert du nord-ouest"**

56. Cette sous-activité, d'une durée de cinq ans, a déjà été approuvée et est en cours d'exécution depuis le milieu de 1997. Elle a pour bénéficiaires 8 000 ménages de Bédouins. La contribution du PAM s'élève au total à 8 500 tonnes, pour un coût de 3,2 millions de dollars. Le gouvernement apporte 11,4 millions de dollars et la Banque mondiale 22 millions de dollars.



57. **Stratégie d'exécution et appui à l'activité envisagée.** La responsabilité générale de cette activité appuyée par le PAM incombera au Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres, qui confiera l'exécution à la direction du projet d'aménagement des ressources dans le Gouvernorat de Matrouh, financé par la Banque mondiale. Opérationnel depuis le milieu de 1994, ce projet est axé sur l'établissement durable de populations pastorales pauvres dans la région. Son cofinancement par le PAM concerne uniquement les zones intérieures, plus pauvres, consacrées à la production agricole et aux parcours. Il est doté d'une unité de coordination, dirigée par un Directeur général de projet, et dispose d'effectifs suffisants pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de planification, de suivi, de coordination de l'appui technique et de contrôle financier. Dans le cadre de l'unité de coordination, le personnel de S&E évaluera les réalisations concrètes et les effets, en fonction des indicateurs clés définis. Le PAM participera également aux deux missions d'évaluation prévues par le projet.
58. Les 38 communautés bénéficiaires participeront pleinement à la planification détaillée, à l'exécution et au suivi des diverses interventions, par le biais du groupe communautaire qu'ils auront élu. Ce groupe, conjointement avec la direction du projet et les institutions des collectivités locales, préparera des plans d'action communautaire définissant les activités que les bénéficiaires et les communautés devront entreprendre en auto-assistance. Les femmes seront pleinement représentées et leurs priorités seront prises en considération dans le cadre de cette approche centrée sur la communauté; par ailleurs, elles tireront directement profit des actifs créés. A titre d'exemple, les groupes communautaires seront composés de 50 pour cent de femmes au moins, et des vulgarisatrices ont été recrutées au titre du projet d'aménagement des ressources du Matrouh.
59. **Bénéficiaires et avantages escomptés.** Les effets de la sous-activité devraient au bout du compte se matérialiser sous forme d'une augmentation de revenu pour les quelque 8 000 ménages bédouins pauvres, qui seront sélectionnés suivant des critères de pauvreté définis par les communautés intéressées. La moitié de ces bénéficiaires participeront à des activités de récolte d'eau et d'aménagement des parcours, et l'autre moitié à la construction de routes de desserte. Des citernes, d'eau potable et à des fins agricoles, seront construites pour 4 000 familles. Les interventions visant à l'aménagement des parcours permettront d'augmenter la production fourragère, de réduire la pression sur les parcours et de stabiliser les revenus agricoles. Ces activités auront dans l'ensemble des effets bénéfiques sur l'environnement, en enrayant la dégradation de cet écosystème fragile et en luttant contre la désertification. Enfin, grâce à son approche de la planification et de la participation, à assise communautaire, qui repose sur les structures tribales, la sous-activité contribuera à jeter les bases d'un aménagement durable des ressources naturelles dans la région.

### **Sous-activité 2B - "Aide aux communautés de Bédouins dans le Sinaï"**

60. La phase précédente a déjà été passée en revue; un examen préalable est prévu et les activités devraient démarrer vers le milieu de 1998. Cette sous-activité, qui devrait durer cinq ans, aura pour bénéficiaires 2 350 ménages bédouins. Le PAM fournira 10 500 tonnes de produits alimentaires, pour un coût de 4,4 millions de dollars, et la contribution du gouvernement s'élèvera au total à 30 millions de dollars.
61. **Stratégie d'exécution et appui à l'activité envisagée.** La stratégie appliquée dans le Sinaï diffère légèrement de celle qui a été suivie pour les Bédouins dans le désert du nord-ouest. En aidant à construire des logements et des villages, l'on accélérera le processus de sédentarisation, qui n'est pas encore achevé. Cette sous-activité met l'accent sur le



développement d'unités agricoles autour des points d'eau et sur la diversification de la production, en faisant une large place aux cultures de fruits et de légumes.

62. La responsabilité générale de la mise en oeuvre de l'activité incombera au Ministère du développement et des communautés nouvelles, qui confiera l'exécution à l'Office de développement du Sinaï, créé spécifiquement pour la mise en valeur de cette région. Cet organisme, qui a accumulé une expérience précieuse pendant les précédentes phases d'exécution, fournira le personnel, le matériel et les intrants nécessaires. Les Ministères de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, et de l'administration locale prêteront eux aussi leur assistance. D'autre part, un soutien technique pour le développement agricole, adapté aux conditions locales, sera assuré par l'Institut de recherche pour les régions désertiques et par l'Université du Canal de Suez. Cette dernière institution prendra également la direction d'une étude prévue pour évaluer les effets du projet.
63. **Bénéficiaires et avantages escomptés.** L'aide antérieure du PAM dans le Sinaï était centrée sur le nord de la péninsule, relativement plus développé. Dans la ligne du présent programme de pays, qui met l'accent sur les bénéficiaires les plus pauvres, cette activité sera exclusivement axée sur le centre du Sinaï, où les conditions de vie sont dures et où se trouve la majeure partie des Bédouins pauvres de la région. D'autres critères de sélection des bénéficiaires, comme la taille du cheptel et de la famille, seront appliqués. Les ménages bénéficiaires recevront une formation et construiront leurs propres logements permanents. Ils tireront profit d'un revenu régulier qui augmentera progressivement, grâce à la diversification de l'agriculture et à l'utilisation des terres pour des cultures à plus haute valeur marchande. Une fois la ferme et le logement permanent établis, on garantira également aux bénéficiaires une sécurité de jouissance pour leurs exploitations. La création de communautés agricoles sera accompagnée d'une extension des services sociaux publics dans ces zones.

### Activité 3: Assistance aux enfants qui travaillent au Caire (phase pilote)

64. C'est une petite activité pilote prête à être mise en oeuvre immédiatement. Prévue pour durer deux ans, elle aura pour bénéficiaires 200 enfants. Le PAM apportera 200 000 dollars (90 000 pour les repas et 110 000 pour les articles non alimentaires). La contribution du gouvernement n'a pas encore été définie, mais l'assistance sera dispensée par le biais des programmes intégrés de services pour les enfants des unités de production, mis en oeuvre par le Ministère du travail. Le Centre Al-Jeel, une ONG, mettra des locaux et du personnel à disposition.
65. Cette activité a pour **orientation stratégique** de lutter contre la pauvreté et d'accroître la sécurité alimentaire des pauvres vivant dans les villes, de manière à améliorer leurs perspectives et leur autosuffisance. Ce projet pilote ayant une taille modeste, il vise essentiellement à aider certains d'entre eux, parmi les plus démunis - les enfants qui travaillent dans le secteur économique non structuré - de façon à mettre au point des dispositifs permettant d'atténuer leur vulnérabilité et d'améliorer leur sécurité alimentaire.
66. **Analyse des problèmes.** Le travail des enfants en Egypte est une conséquence de la pauvreté généralisée qui sévit dans les zones urbaines, où les enfants sont souvent employés dans des activités d'artisanat et de petite industrie et sont exploités: leurs salaires sont très bas et ils subissent également d'autres privations. Bien qu'il soit interdit de travailler avant l'âge de 12 ans (sauf dans le secteur agricole), cette obligation est souvent transgressée, surtout depuis la pénurie chronique d'inspecteurs du travail. Les estimations de la proportion d'enfants qui travaillent (âgés de six à 14 ans) varient de 12 à 29 pour cent. Comme l'on peut s'y attendre, ces enfants sont souvent analphabètes - ils ne sont pas du



tout scolarisés ou ont abandonné l'école. Par ailleurs, ils viennent en majorité de ménages dirigés par une femme. Les enquêtes révèlent que les enfants qui travaillent gagnent en moyenne entre un quart et un tiers du revenu familial. De manière générale, ils ont un taux de morbidité supérieur à la moyenne; ils ne peuvent pas aller à l'école ou avoir des loisirs; les services sociaux dont ils bénéficient sont rares, voire inexistant; ils travaillent dans des conditions dangereuses et sont sous-payés. Compte tenu de l'ampleur et des causes de ce phénomène, l'abolition du travail abusif des enfants est impossible à court ou moyen terme. L'OIT a donc conclu que des interventions immédiates devraient s'attaquer aux problèmes rencontrés par ces enfants, en insistant sur des facteurs comme l'amélioration des conditions de travail, une rémunération équitable et la limitation des heures de travail.

### **Objectifs et résultats escomptés**

67. L'aide du PAM a pour objectif d'améliorer l'état nutritionnel des enfants exploités dans l'un des quartiers les plus pauvres du Caire et d'atténuer leur détresse en offrant des services sociaux et sanitaires par le biais d'une ONG égyptienne, le Centre Al-Jeel. Dans le cadre de cette activité pilote, le PAM se propose d'évaluer la sécurité alimentaire des enfants qui travaillent et de leur famille, et d'étudier les moyens d'organiser une intervention de plus grande envergure, qui porterait essentiellement sur des améliorations structurelles de la situation des jeunes travailleurs.

### **Rôle et modalités de l'aide alimentaire et de l'assistance du PAM**

68. Les vivres (une collation distribuée deux fois par semaine, les jours où les enfants se rendent au Centre) devraient non seulement apporter un soutien nutritionnel fort utile mais aussi servir d'incitation à fréquenter le Centre, auquel le PAM fournira également du matériel récréatif et pédagogique.

### **Stratégie d'exécution et appui à l'activité envisagée**

69. L'exécution du projet sera confiée au Centre Al-Jeel, qui a une grande expérience des problèmes rencontrés par les enfants qui travaillent au Caire. Le Centre leur offre des facilités dont ils seraient privés autrement: équipements récréatifs, cours d'alphabétisation, soins médicaux et consultations sociales. Il gère également un programme de recherche pour étudier leur situation socio-économique. Avec l'aide d'un théoricien des sciences sociales recruté localement, le bureau du PAM évaluera l'impact du projet et déterminera la faisabilité/justification d'interventions de plus grande envergure, et le rôle que pourrait jouer l'aide alimentaire.

### **Bénéficiaires et avantages escomptés**

70. Environ 200 enfants dans le besoin, identifiés par le Centre Al-Jeel, recevront une collation nourrissante et bénéficieront des divers services récréationnels et sociaux offerts par le Centre, dont les moyens seront renforcés grâce au soutien budgétaire que représente l'aide du PAM.

## **METHODES NOVATRICES POUR L'EXECUTION DU PROGRAMME DE PAYS**

71. **Amélioration du ciblage des zones d'intervention et des bénéficiaires.**

Conformément à la définition du mandat du PAM, le programme de pays tient compte de l'orientation de plus en plus marquée des activités sur les régions et les groupes sociaux



défavorisés. Les activités seront concentrées en Haute-Egypte, dans le centre du Sinai, dans le désert du nord-ouest et dans les centres urbains, c'est-à-dire dans des zones caractérisées par une concentration relativement forte de ménages pauvres. De même, on propose de cibler plus rigoureusement l'action sur les couches pauvres et très pauvres de la société, en prenant particulièrement en considération les femmes chef de famille.

72. **Méthodes participatives.** On insiste particulièrement dans le programme de pays sur les méthodes participatives, en donnant la parole aux bénéficiaires de l'aide alimentaire et en leur faisant jouer un rôle actif dans l'identification, l'exécution, et le suivi et l'évaluation du projet. Dans le désert du nord-ouest, les communautés bédouines préparent des plans d'action collectifs qui définissent les activités à entreprendre en auto-assistance. Dans les projets de colonisation rurale, des associations d'irrigants seront constituées et des groupements villageois participeront à la prise de décisions en matière de gestion des avoirs et des fonds du projet. Dans le cadre de la colonisation sur les rives du lac du Grand barrage, on renforce le concept d'auto-organisation parmi les colons afin de surmonter les contraintes individuelles concernant les ressources et la commercialisation.
73. **Intégration de la problématique hommes-femmes.** Les engagements généraux envers les femmes pris par le PAM à la Conférence de Beijing ont constitué la base d'un plan d'action détaillé en faveur de la parité des sexes, d'une durée de cinq ans, mis en oeuvre par le PAM en Egypte. Il est centré sur des objectifs spécifiques fixant le nombre de femmes bénéficiaires directs (avec allocation de terres à leur nom) dans tous les projets de colonisation, et précise les activités à entreprendre pour améliorer l'accès des femmes à d'autres moyens de production à plus long terme, comme le bétail et les serres. En outre, ce plan d'action cherche à favoriser, dans le cadre des activités appuyées par le PAM, la participation des femmes à la prise de décisions collectives sur un pied d'égalité avec les hommes. Il cible spécifiquement son action sur les femmes bénéficiaires qui n'ont pas reçu de terre à leur nom et qui ont participé au projet en tant qu'épouse ou parente d'un paysan sans terre ou d'un diplômé. C'est ainsi que dans le cadre de l'activité du lac du Grand barrage, le PAM a fourni des abris préfabriqués temporaires pour qu'il soit plus facile pour les femmes chef de famille de se réinstaller - comme le font les hommes - dans la zone du projet où les conditions sont rudes, en attendant que leur logement permanent soit construit. Au titre de cette même activité, des fonds dégagés pour octroyer des dons et des prêts sont réservés aux femmes chef de famille et aux veuves, pour qu'elles entreprennent des activités productives et également pour les inciter à rejoindre la zone du projet et à y rester.
74. Afin de sensibiliser le personnel national de contrepartie à divers niveaux aux questions de disparité entre les sexes et de développement, et pour les encourager à réduire ces disparités dans les activités appuyées par le PAM, le plan d'action mentionné ci-dessus prévoit également des ateliers sur la problématique hommes-femmes et le développement, et sur des méthodes de planification, d'exécution et de suivi soucieuses d'équité entre les sexes.
75. **Evaluation des effets socio-économiques du projet.** L'évolution de la situation socio-économique des bénéficiaires sera évaluée par le biais du programme de pays de deux façons. Premièrement, le bureau du PAM en Egypte appuiera des stages de formation fondés sur la participation à l'intention des autorités du projet et d'un nombre limité de participants, en appliquant des techniques participatives d'examen préalable à différents stades du projet de façon à évaluer son exécution dans l'optique des bénéficiaires. Deuxièmement, il commandera des études détaillées concernant l'évaluation longitudinale des effets du projet pour certaines activités, en particulier pour la colonisation rurale. Les



études seront quantitatives et qualitatives, elles associeront les enquêtes et les stages de formation fondés sur la participation. Les enquêtes porteront essentiellement sur un nombre minimum d'indicateurs socio-économiques, suivis au cours du temps dans un échantillon de ménages bénéficiaires, à partir d'une situation initiale au début du projet.

## PROBLEMATIQUE ET RISQUES

76. **Hypothèses concernant les politiques gouvernementales, les institutions nationales et les partenaires de l'aide.** La colonisation rurale et le développement agricole sont des priorités absolues en Egypte et les activités dans ce domaine bénéficieront donc de politiques gouvernementales favorables. Diverses institutions dépendant du Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres ont adopté des approches différentes, qui vont d'une forte dépendance vis-à-vis des services fournis par les pouvoirs publics à des interventions plus efficaces de l'Etat, qui laissent une marge d'initiative aux intéressés et favorisent l'esprit d'entreprise individuel. Les mécanismes de coordination proposés (voir paragraphe 30) doivent permettre de passer sans heurt d'une approche hiérarchique à une plus grande autosuffisance des colons.
77. **Assistance complémentaire.** Dans toutes les activités de colonisation, des services supplémentaires sont nécessaires dans les domaines de la vulgarisation, du crédit, de la commercialisation, de l'entretien et du développement communautaire. Il est prévu que ces services soient assurés moyennant une assistance technique et financière complémentaire de la part de donateurs bilatéraux et multilatéraux ou d'institutions nationales comme le Fonds social pour le développement. Afin que ces services soient plus accessibles, des propositions spéciales doivent être formulées par les autorités du projet. Compte tenu de la capacité limitée des pouvoirs publics à cet égard, une aide supplémentaire pourrait être demandée au PAM.
78. **Eau et irrigation.** Le succès des projets de colonisation dépend dans une large mesure de la mise en place de services d'entretien des réseaux d'irrigation, efficaces, bien équipés et dotés d'effectifs suffisants. Autre point également important, les colons seront organisés en associations d'irrigants pour examiner et résoudre les problèmes de distribution de l'eau et d'entretien. Si les fonds à disposition sont insuffisants ou si les services communautaires de vulgarisation ne sont pas adéquats, ces conditions risquent de ne pas être remplies en temps utile.
79. **Equilibre à respecter entre les plus pauvres et les femmes pour l'allocation de terres.** Conformément à la définition du mandat du PAM, le programme de pays accorde une place de plus en plus importante à la sélection des ménages pauvres sans terre et des femmes comme bénéficiaires directs. Cependant, l'expérience montre que plus les critères de pauvreté sont stricts, plus il est difficile de choisir les femmes comme bénéficiaires directs dans les activités de colonisation rurale du PAM. En effet, en règle générale, dans les familles les plus pauvres et traditionnelles, le titre de propriété de la terre a toutes les chances d'être établi au nom du mari. En outre, les femmes chef de famille sont peu disposées à quitter leur village (et les groupes qui leur apportent un appui) pour des zones de colonisation distantes et isolées. Pour surmonter ces obstacles, il faudra adopter une attitude novatrice en ce qui concerne les pratiques traditionnelles relatives à l'allocation et à la propriété des terres, et pour créer des structures de soutien adéquates pour les femmes.
80. **Appui concret insuffisant pour favoriser la participation des femmes et leur accès aux ressources.** En dehors de celles qui sont elles-mêmes ciblées comme colon, un grand



nombre de femmes bénéficiaires dont le mari ou un parent détient le titre de propriété de la terre sont exclues des coopératives de colons, car ce titre est une condition requise pour être membre. Le plan d'action du PAM en faveur de la parité entre les sexes spécifie que les femmes doivent être convenablement représentées dans les organes directeurs, mais il se pourrait que le souci d'équité entre les sexes et l'engagement des autorités du projet à cet égard ne soient pas assez forts à l'échelon local pour atteindre pleinement cet objectif. De plus, faute de vulgarisatrices au niveau des communautés, les femmes risquent de ne pas être encouragées à avoir un meilleur accès aux services et aux ressources.

## GESTION DU PROGRAMME

81. Les activités comprises dans le présent programme de pays ne seront mises en chantier qu'après être passées par tous les stades du cycle des projets du PAM et après que le gouvernement aura donné suite à toutes les recommandations formulées pendant l'examen préalable. Le directeur du PAM en Egypte supervisera l'examen préalable des activités et s'assurera que leur qualité est au moins aussi bonne que celle des activités mises en oeuvre précédemment dans le cadre de l'approche-projet: elles devront être réalisables sur le plan technique, social, économique et logistique, et le bien-fondé de l'aide alimentaire devra être établi. Le comité consultatif de l'aide alimentaire sera consulté avant que le mandat des missions d'examen préalable, d'examen à mi-parcours et d'évaluation ne soit arrêté de manière définitive. Le bureau de région du PAM assurera un appui technique et prendra les dispositions voulues pour le soutien et les autorisations, selon qu'il conviendra.
82. Les résumés d'activité seront passés en revue et approuvés par le bureau de pays en accord avec le comité consultatif, le comité de gestion de l'activité en question, le directeur d'activité et d'autres personnels techniques du gouvernement. Le bureau de région du PAM fera également part de ses commentaires au bureau de pays. En cas de besoin, celui-ci pourrait faire appel à des experts techniques d'institutions spécialisées des Nations Unies pour examiner les résumés des activités.

### Exécution du programme

83. **Personnel du bureau de pays: effectifs suffisants pour assurer l'exécution.** Le bureau du PAM en Egypte est doté d'effectifs suffisants pour permettre l'exécution des activités fondamentales proposées. Si des activités complémentaires sont financées, il faudra probablement lui adjoindre un administrateur national supplémentaire. Etant donné qu'il est prévu dans le programme de pays de renforcer les méthodes d'examen préalable et de S&E participatives et faisant place aux femmes, le personnel devra recevoir une formation dans ces domaines. Le bureau a organisé en 1996 un atelier régional sur la problématique hommes-femmes et prévoit d'organiser un atelier analogue sur le S&E en 1997. Le passage à l'approche-programme simplifiera les besoins en matière de rapports, mais les visites de suivi sur un site spécifique seront maintenues, ce qui demandera beaucoup de temps au personnel. Par ailleurs, la création d'un bureau de région au Caire vers le milieu de 1998 devrait améliorer le soutien opérationnel et administratif.
84. **Dispositifs de logistique de l'aide alimentaire.** Les denrées du PAM seront réceptionnées au port d'Alexandrie par le Ministère des approvisionnements et elles seront acheminées par camion vers les régions où les diverses activités seront exécutées. Afin de réaliser des économies, le gouvernement est convenu d'échanger le blé expédié par le PAM contre de la farine de blé locale qui sera distribuée aux bénéficiaires. Le fait que la ration



fournie au titre du programme de pays soit dans une large mesure uniformisée facilite les échanges entre activités. Afin de minimiser les frais de transport extérieur du PAM, la contribution annuelle de l'Égypte, sous forme de riz, sera affectée aux activités dans le pays. Enfin, le PAM et le gouvernement étudient les moyens de réduire les coûts du transport en utilisant le train ou des barges pour acheminer les vivres vers des régions reculées à déficit vivrier, où il est impossible de faire des échanges, faute de réserves publiques suffisantes.

85. **Monétisation et gestion des fonds dégagés.** Les ventes en circuit fermé ou le paiement partiel des rations alimentaires du PAM ont été en grande partie abolis, sauf dans le cas des activités de colonisation envisagées sur les rives du lac du Grand barrage, où les fonds seront restitués directement aux bénéficiaires sous forme de dons et de prêts pour acheter des intrants tels que des pompes pour l'irrigation. Les fonds seront déposés sur un compte porteur d'intérêt et gérés par les autorités du projet conformément aux plans annuels de dépenses. Ils feront l'objet chaque année d'une vérification des comptes effectuée par un cabinet indépendant.
86. **Préparation des plans annuels de travail et de l'affectation des ressources.** Les activités approuvées sont assujetties à des plans annuels de travail détaillés, élaborés au moment de la préparation et revus chaque année. Les affectations annuelles de ressources seront fixées par le bureau de pays, dans les limites du montant disponible chaque année au titre du programme de pays, en accord avec les unités de gestion des ministères respectifs.

### Suivi du programme et vérification des comptes

87. Le suivi et l'établissement des rapports incombent principalement au gouvernement, sur la base de systèmes et d'indicateurs définis conjointement par le PAM et par les autorités concernées des diverses activités. Les indicateurs sont conçus pour mesurer l'impact de l'aide du PAM sur les bénéficiaires ainsi que pour suivre les résultats concrets du projet. On trouvera à l'annexe III, *Plan de suivi du programme de pays du PAM*, une liste des indicateurs clés pour chaque activité et pour le programme de pays dans son ensemble, avec les institutions responsables de l'établissement des rapports. Les rapports préparés par les responsables des activités sont examinés par le personnel du bureau de pays du PAM, qui effectue également des tournées régulières d'inspection en utilisant des listes de contrôle bien structurées et en grande partie uniformisées et en organisant des entretiens collectifs avec les bénéficiaires. Les résultats des visites de suivi du PAM sont transmis aux autorités du projet et sont résumés dans des rapports définissant qui doit prendre des mesures, et dans quel sens.
88. Comme pour les projets antérieurs, chaque activité du programme fera l'objet d'une vérification des comptes de la part du Bureau central de vérification des comptes de l'État et de cabinets d'audit extérieurs et privés. Le gouvernement est convenu d'effectuer des vérifications des comptes chaque année, conformément aux prescriptions du PAM.

### Ajustement du programme et activités complémentaires

89. Le bureau du PAM en Égypte suivra les résultats obtenus par les diverses activités en analysant les rapports et en effectuant des tournées d'inspection fréquentes et approfondies. Les modifications à apporter au programme et à ses activités - d'après les conclusions des évaluations et des examens, les ressources disponibles, etc. - seront examinées avec les autorités respectives, et les décisions seront prises conjointement. Après consultation avec le comité consultatif de l'aide alimentaire, le Directeur du PAM en Égypte pourrait réaffecter les ressources du programme.



90. Les activités complémentaires seront entreprises si les ressources nécessaires sont mises à disposition, par le PAM ou par la filière bilatérale. Le bureau de pays et le siège du PAM s'efforceront de trouver des bailleurs de fonds. En attendant la mobilisation des ressources nécessaires, le PAM poursuivra la phase d'examen préalable du cycle des projets. Le gouvernement a indiqué qu'il était prêt à allouer sa part de ressources pour les activités complémentaires.

## Evaluation

91. **Les dispositions en vue des évaluations** figurent dans la plupart des activités. Afin de définir les données initiales et les modifications apportées pendant l'exécution du projet, une enquête longitudinale sera conduite pour certains projets de colonisation. La situation socio-économique d'un échantillon de bénéficiaires sera déterminée au cours d'une enquête initiale et contrôlée au bout de quatre ou cinq ans. Des informations qualitatives compléteront les données de l'enquête. Des réunions avec les bénéficiaires, axées sur le comportement, la manière de voir, l'attitude et la motivation, permettront donc de repérer les indicateurs pertinents et d'interpréter les données d'enquête.
92. Le PAM participera aux deux évaluations prévues pour l'activité cofinancée par la Banque mondiale, dans le désert du nord-ouest. La deuxième évaluation de fin de projet permettra de mesurer l'impact de celui-ci sur l'augmentation des revenus, en particulier pour les femmes, et sur la gestion écologiquement viable des ressources naturelles. Outre les études ci-dessus, il est prévu de rassembler de manière suivie des données secondaires sur la production agricole, les rendements et d'autres indicateurs socio-économiques pertinents.
93. **L'examen à mi-parcours du programme de pays** sera effectué vers la fin de 1999, et ses résultats seront présentés au Conseil d'administration en l'an 2000. L'on s'efforcera d'établir dans quelle mesure le programme de pays a contribué à créer des emplois rémunérateurs, réduire l'insécurité alimentaire, favoriser la participation des bénéficiaires et assurer la durabilité. L'on s'attachera particulièrement à vérifier si l'action a été effectivement ciblée sur les plus pauvres parmi les pauvres et sur les femmes. L'évaluation finale pourrait être réalisée quand la plupart des activités envisagées seront presque terminées, c'est-à-dire vers 2002. On examinera également à ce moment-là s'il est justifié de continuer à accorder une aide alimentaire à l'Égypte.



## ANNEXE I





## ACTIVITÉS AU TITRE DU PROGRAMME DE PAYS POUR L'ÉGYPTÉ

Cote/titre précédent	Valeur (millions de dollars)		Durée	Organisme d'exécution	Objectifs	Rôle de l'aide alimentaire	Groupe cible	Zone	Autre assistance, cofinancement par d'autres donateurs
	PAM	Gouv.							
<b>1. Activités de base</b>									
Activité N° 1 Sous-activité 1A N° 2499 (Elarg. 3) "Colonisation de terres nouvellement mises en valeur dans le Delta"	14 (coût initial approuvé 21,3)	143,4	5 ans: 9/1996 - 8/2001	Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres	Installer 14 000 paysans sans terre et diplômés. Accroître la production agricole en exploitant 65 000 feddans nouvellement mis en valeur dans l'ouest du Delta. Appuyer 1 400 paysans sans terre participant à des projets de démonstration sur 7 000 feddans dans l'est du Delta	Permettre aux colons de subsister pendant la période initiale d'installation en attendant que leur production atteigne un niveau suffisant	13 000 paysans sans terre (40%) et diplômés au chômage (60%) qui s'installent dans l'ouest du Delta; 1 400 dans l'est du Delta; femmes chef de famille: 25% diplômées et 10% sans terre	Nubariya-Ouest (65 000 feddans) et ouest du Canal de Suez (7 000 feddans)	Assistance technique PNUD/FAO à l'étude. Aide du FIDA pour la vulgarisation dans l'ouest du Delta. Aide FIDA/UE pour établir des parcelles de démonstration dans l'est du Delta à l'étude
Activité N° 1 Sous-activité 1B N° 5789 "Colonisation de terres nouvellement mises en valeur en Haute-Egypte" (Wadi El Saaida)	8,0	38,0	5 ans: 2/98 - 12/02	Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres	Installer 4 000 paysans sans terre et diplômés. Accroître la production agricole en exploitant 20 000 feddans nouvellement mis en valeur	Voir ci-dessus	4 000 paysans sans terre (70%) et diplômés (30%) venant des gouvernorats de Haute-Egypte (dont 26% de femmes)	Gouvernorat d'Assouan	A l'étude: aide UE/FAO/PNUD
Activité N° 1 Sous-activité 1C N° 3214 Elarg. "Mise en valeur de terres et colonisation autour du lac du Grand barrage"	5,8	19,5	5 ans: 1/98 - 12/02	Office de développement du lac du Grand barrage du Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres	Installer 3 100 familles, développer la base agricole de la zone de colonisation, améliorer les conditions de vie des colons	Permettre aux colons de subsister en attendant que leur production atteigne un niveau suffisant; servir de transfert de revenu pour les travailleurs des chantiers routiers	3 100 familles (paysans sans terre), 500 travailleurs de chantiers routiers, 4 150 stagiaires (construction de logements, activités lucratives pour les femmes et autres cours)	Lac du Grand barrage, Assouan	A l'étude: aide SFD, UE, FAO/PNUD
Activité N° 2 Sous-activité 2A N° 5586 "Gestion des ressources naturelles dans le désert du nord-ouest"	3,2 (coût initial approuvé 3,8)	11,4	5/97 - 4/02	Projet de gestion des ressources du Matrouh sous l'autorité du Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres	Améliorer les conditions de vie des ménages bédouins pauvres en construisant des citernes et des routes de desserte et en développant les zones d'aménagement des parcours	Inciter les agriculteurs à créer des moyens de production en auto-assistance; servir de transfert de revenu	7 500 ménages bédouins pauvres; 400 petits exploitants pour l'aménagement des parcours; des groupes communautaires composés de 50% de femmes	Gouvernorat de Matrouh	Cofinancement Banque mondiale: 22 millions de dollars dont 3,2 millions pour activités appuyées par le PAM
Activité N° 3 Assistance aux enfants qui travaillent	0,2	-	2 ans	ONG, Ministère du travail	Analyser et améliorer la situation sociale des enfants,	Collation: incitation à fréquenter le Centre et	Des enfants mis abusivement au travail	Zone industrielle du Caire	ONG

## ACTIVITÉS AU TITRE DU PROGRAMME DE PAYS POUR L'ÉGYPTE

Cote/titre précédent	Valeur (millions de dollars)		Durée	Organisme d'exécution	Objectifs	Rôle de l'aide alimentaire	Groupe cible	Zone	Autre assistance, cofinancement par d'autres donateurs
	PAM	Gouv.							
au Caire					tirer des enseignements de la phase pilote en vue d'une application sur une grande échelle	soutien nutritionnel	(de 5 à 15 ans)		
<b>Valeur total, activités de base</b>	<b>39</b>	<b>212,3</b>							
<b>2. Activités complémentaires</b>									
<i>Activité N° 1 Sous-activité 1d)</i>			5 ans	Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres	Installation de paysans sans terre et de diplômés sur des terres nouvelles	voir ci-dessus "N° 5789"	Paysans sans terre (70%) et diplômés au chômage (30%), dont 26% de femmes colons	Haute-Egypte	A l'étude
N° 5789					<u>Bénéficiaires</u>	<u>Feddans</u>			
Sites supplémentaires									
Sedment	2,6	11,4	"	"	1 200	6000	1 200	Beni Suef	
Awlad Touk	2,2	9,5	"	"	1 000	5000	1 000	Sohag	
Assiut-Est	0,9	3,8	"	"	400	2000	400	Assiut	
Kibly Karun	2,2	9,5	"	"	1 000	5000	1 000	Fayoum	
Wadi El Rayan	5,1	22,8	"	"	2 400	12 000	2 400	Fayoum	
<i>Activité N° 2 Sous-activité 2b)</i>									
N° 2594 (Elarg.2) Assistance à des communautés bédouines dans le Sinai	4,4	30,0	5 ans (à titre indicatif)	Office de développement du Sinai sous l'autorité du Ministère du développement et des communautés nouvelles	Protéger l'environnement, mieux gérer les ressources naturelles. Améliorer/diversifier la production agricole; mettre en valeur/protéger les parcours, assurer une formation en agriculture/construction. Favoriser la sédentarisation en construisant des logements	Incitation à entreprendre des activités par ses propres moyens; transfert de revenu; complément de salaire pour les ouvriers des pépinières et transfert de revenu pour encourager les stagiaires à s'inscrire aux cours	1 350 colons bédouins (nouvelles exploitations), 1 000 agriculteurs (aménagement des parcours), 2 350 bénéficiaires (formation en agriculture/construction), parmi lesquels des femmes (formation en activités rémunératrices)	Centre du Sinai	A l'étude: assistance FAO/UNDP
<b>Valeur total, activités complémentaires</b>	<b>17,4</b>	<b>87,0</b>							
<b>Valeur total, total général</b>	<b>56,4</b>	<b>299,3</b>							



## ANNEXE II

## DONNÉES GÉNÉRALES - ÉGYPTÉ

**Administration**

Gouvernorats	Désert	Mer Rouge, Nouvelle Vallée, Matrouh, Sinaï
	Basse-Egypte	Daqahla, Beheira, Gharbiya, Menoufia, Qalyubia, Sharqiya, Damiette, Kafr el-Shaikh
	Haute-Egypte	Faiyum, Gizeh, El-Minya, Assouan, Assiout, Beni Suef, Qena, Sohag
	Urbains	Alexandrie, Le Caire, Ismaïlia, Suez, Port Said

**Population**

Population estimative (résidente)	57 millions (1994)
Taux d'accroissement de la population	2,5 pour cent (1980 - 90); 2,0 pour cent (1990 - 94)
Espérance de vie à la naissance	62 ans (1994)
Densité de population	58 habitants/km <sup>2</sup> de superficie totale 1 938 habitants/km <sup>2</sup> de superficie cultivée
Population urbaine	45 pour cent
Taux de prévalence de la contraception	1988: 37,8 pour cent; 1989 -95: 47 pour cent
Population âgée de moins de cinq ans	8,7 millions (15 pour cent)
Population âgée de moins de 15 ans	24 millions

**Finances**

PNB par habitant	720 dollars (1994)
Dettes extérieures totales (millions de dollars)	33 358 dollars (1994)
Dépenses publiques - Education	1980 - 8,1 pour cent; 1993 - 10,3 pour cent
Dépenses publiques - Santé	1980 - 2,4 pour cent; 1993 - 2,1 pour cent

**Agriculture**

Superficie terrestre	997 739 km <sup>2</sup>
Forêts et espaces boisés	310 km <sup>2</sup>
Superficie cultivée	3 pour cent (dont 100 pour cent intégralement irrigués)
Coefficient d'utilisation de la superficie agricole	1,76
Croissance de la production agricole (moyenne annuelle, pourcentage)	1980 - 1990: 1,5 1990 - 1994: 1,8
Ratio d'autosuffisance alimentaire (1993/94) (production/consommation)	Blé 50,1; riz 105; maïs 77,2

**Santé**

Espérance de vie à la naissance	62 ans
Mortalité infantile**	1995: 63/1 000 naissances vivantes
Mortalité - moins de cinq ans	86/1 000 naissances vivantes (1993)
Déficit pondéral - moins de cinq ans	10,4 pour cent

**Education**

Taux d'analphabétisme - adultes	Total: 49 pour cent dont 61 pour cent de femmes (1995)
Taux de scolarisation - primaire (gouvernorats)*	98,0 pour cent (79 filles pour cent garçons)

\*Rapport sur le développement humain en Egypte 1995.

\*\* Enquêtes démographiques de santé, Conseil national de la population, 1995.



## ANNEXE III

## PLAN DE SUIVI DU PROGRAMME DE PAYS DU PAM

Cote/titre précédent	Indicateurs clés	Fréquence de la collecte de données	Institution responsable des rapports devant le bureau de pays	
<b>Activités de base uniquement</b>				
<b>Activité N° 1 Sous-activité 1A</b>  N° 2499 (Elarg. 3) "Colonisation des terres nouvellement mises en valeur"  et	1. Pourcentage de paysans sans terre.	Tous les 6 mois	Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres	
	2. Pourcentage de femmes bénéficiaires directs (parmi les paysans sans terre et les diplômés).	Tous les 6 mois	Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres	
	3. Pourcentage de colons qui regrettent d'avoir participé au projet.	1ère et 4ème années	Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres, évaluation des effets (consultant)	
	4. Pourcentage de terre allouée effectivement cultivée.	Tous les 6 mois	Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres	
<b>Activité N° 1 Sous-activité 1B</b> N° 5789 "Colonisation de terres nouvellement mises en valeur en Haute-Egypte" (Wadi El Saaida)	5. Pourcentage de ménages bénéficiaires possédant des moyens de production spécifiques (bétail, serres, irrigation au goutte-à-goutte, etc.).	1ère et 4ème années	Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres, évaluation des effets (consultant)	
	6. Pourcentage de ménages bénéficiaires possédant des "signes extérieurs de richesse" (télévision, moto, etc.).	1ère et 4ème années	Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres, évaluation des effets (consultant)	
	7a. Nombre de prêts contractés auprès d'institutions et montant moyen des prêts.	Tous les 6 mois	Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres (FIDA)	
	7b. Pourcentage de ménages bénéficiaires qui ont contracté des prêts de plus de 10 000 LE auprès d'institutions.	Une fois, 4ème année	Evaluation de l'impact (consultant)	
	8. Nombre d'associations d'irrigants de l'eau créées.	Tous les 6 mois	Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres	
	9. Pourcentage de bénéficiaires qui sont membres de groupes communautaires ou en tirent des avantages.	1ère et 4ème années	Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres, évaluation des effets (consultant)	
	10. Rendements effectifs comparés aux projections.	Tous les ans	Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres	
	11. Rendements en pourcentage de la consommation alimentaire du ménage et en pourcentage du revenu du ménage.	1ère et 4ème années	Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres, évaluation des effets (consultant)	
	<b>Activité N°1 Sous-activité C</b>  N° 3214 (Elarg). "Mise en valeur des terres et colonisation dans la région du lac du Grand barrage"	1. Pourcentage de femmes bénéficiaires directs.	Tous les 3 mois	Office de développement du lac du Grand barrage
		2. Nombre de groupes de colons créés.	Tous les mois	Office de développement du lac du Grand barrage
		3. Pourcentage de colons qui ont abandonné la zone de colonisation.	Tous les 3 mois	
4. Pourcentage de terre allouée cultivée.		Tous les 3 mois		
5. Nombre de logements construits.		Tous les 3 mois		
6. Nombre de km de routes d'accès construits.		Tous les 3 mois		
7. Pourcentage de bénéficiaires participant aux cours de formation, par sujet et par sexe.		Tous les mois		
8. Rendements effectifs comparés aux projections.		Tous les ans		
9. Rendements en pourcentage de la consommation alimentaire du ménage et		1ère et 4ème années		



<b>PLAN DE SUIVI DU PROGRAMME DE PAYS DU PAM</b>
--

Cote/titre précédent	Indicateurs clés	Fréquence de la collecte de données	Institution responsable des rapports devant le bureau de pays
	en pourcentage du revenu du ménage.		
<b>Activité N° 2 Sous-activité 2A</b> N° 5586 "Gestion des ressources naturelles dans le désert du nord-ouest"	1. Pourcentage de femmes bénéficiaires directs. 2. Nombre de groupes communautaires créés. 3. Pourcentage de femmes membres des groupes communautaires. 4. Nombre de plans d'action communautaire mis au point. 5. Nombre de plans d'action communautaire mis en oeuvre. 6. Nombre de citernes construites. 7. Nombre de parcelles portant des plantations d'arbustes. 8. Nombre de feddans de parcours améliorés. 9. Nombre de km de routes d'accès construits.	Tous les 6 mois Tous les 6 mois	Projet d'aménagement des ressources du Matrouh Projet d'aménagement des ressources du Matrouh (projet/ Banque mondiale)
<b>Activité N° 3</b> Assistance aux enfants qui travaillent	1. Pourcentage de bénéficiaires fréquentant le Centre au moins une fois par semaine, par sexe. 2. Pourcentage d'enfants fréquentant le Centre qui participent à des: a) cours b) consultations médicales/nutritionnelles c) activités récréatives 3. Fréquence de l'anémie parmi les bénéficiaires 4. Etudes de cas individuelles concernant des enfants qui travaillent, analysées et transmises.	Tous les mois Tous les mois Une fois par an Tous les 6 mois	ONG/Centre Al-Jeel Al-Jeel Al-Jeel Al-Jeel
Suivi du programme dans son ensemble	1. Pourcentage de femmes bénéficiaires directs. 2. Pourcentage de bénéficiaires appartenant à des ménages dirigés par une femme. 3. Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition. 4. Pourcentage de ménages bénéficiaires possédant des "signes extérieurs de richesse" (télévision, moto, etc.) 5. Pourcentage de bénéficiaires qui sont membres de groupes communautaires ou en tirent des avantages (associations d'usagers de l'eau, groupes de production formés de colons). 6. Pourcentage de bénéficiaires dans les zones urbaines/gouvernorats de Haute-Egypte).	A l'étude: inclusion dans les enquêtes spéciales, dans le cadre de l'évaluation de pays commune <u>ou</u> Tous les ans	Institut de la planification nationale conjointement avec les organismes publics respectifs Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres
Evaluation de pays commune	1. Les cinq indicateurs figurant ci-dessus sous la rubrique "Suivi du programme dans son ensemble".	Publiées tous les ans dans le "Rapport sur le développement humain en Egypte".	Institut de la planification nationale conjointement avec les organismes publics respectifs
Initiatives des Nations Unies (voir paragraphe 22)	2. Apport calorique quotidien par personne. 3. Production alimentaire par personne.		



<b>PLAN DE SUIVI DU PROGRAMME DE PAYS DU PAM</b>
--

Cote/titre précédent	Indicateurs clés	Fréquence de la collecte de données	Institution responsable des rapports devant le bureau de pays
	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Ratio d'autosuffisance alimentaire.</li> <li>5. Taux de croissance de la production agricole.</li> <li>6. Taux de croissance de la production agricole par personne.</li> <li>7. Taux de mortalité infantile.</li> <li>8. Taux de mortalité liée à la maternité.</li> <li>9. Pourcentage du revenu consacré aux vivres en moyenne.</li> <li>10. Pourcentage de ménages vivant au-dessous du seuil de pauvreté.</li> <li>11. Pourcentage de ménages vivant au-dessous du seuil de pauvreté extrême.</li> <li>12. Taux de chômage par sexe.</li> <li>13. Proportion de femmes dans la main-d'oeuvre adulte.</li> </ol>		

